



Réunion du Jeudi 17 Septembre 2026

Procès-Verbal n°07

Présents : Olivier **DELILLE** — Pascal **TANTALIN** – Dominique **FLEURY** - Bruno **GODEFROY**, Michel **ROUSSEAU**,

Excusée : Anne Marie **RABAUD**

Objet : **report de matchs jeunes et seniors, calendrier des coupes**

La commission des compétitions s'est réunie ce jour, et a étudié les demandes de report. Elle a fixé et procédé aux tirages des coupes Seniors et fixé le calendrier des coupes Jeunes.

La commission tient à rappeler que les reports de match doivent suivre la procédure fixée dans le règlement de chaque compétition.

A. Compétition Jeunes

1. La commission prend les décisions suivantes pour **les compétitions U15**

- **DEPARTEMENTAL 1 :**

- MUANCE FC 1 - ASTDV 1 / Match n°79555991 du 19/09

Est reporté et inversé au Mercredi 30 septembre par suite de la fermeture du terrain de Muance.

- **DEPARTEMENTAL 2 :**

- BSO FOOTBALL 1 - CASTELET FC 1 / Match n°79556227 du 19/09

Le report du match est refusé pour motif non valable

- **DEPARTEMENTAL 3 :**

- SCH FOOTBALL 4 - JS DOUVRES DELIVRANDE 2 / Match n°79556656 du 19/09

Inversion des équipes accordée

- CS HONFLEUR 2 – USC MEZIDON 2 / Match n°79587399 du 19/09

Forfait de l'équipe du CS Honfleur 2

- US PETRUVIENNE 1 – AS ST DESIR 2 / Match n°79556682 du 19/09

Refus du report pour non-respect des délais dans la procédure de report.

2. La commission prend les décisions suivantes pour les compétitions U16

- FC BAVENTAI 1 – SC HEROUVILLE 2 / Match n°79601542 du 19/09

Demande de report refusée pour non-respect des délais dans la procédure de report et pour motif non valable

3. La commission prend les décisions suivantes pour les compétitions U18

- **DEPARTEMENTAL 2 WIN SPORT SCHOOL**

- US PETRUVIENNE 1 - J.S DU BOCAGE 1 / Match n°79571023 du 19/09

Demande de report refusée pour motif non valable et date incompatible.

- **DEPARTEMENTAL 3 WIN SPORT SCHOOL**

- FC MOYAUX 2 - ESI VALLEE ORNE 1 / Match n°79555715 du 19/09

Demande de report acceptée pour motif valable. La rencontre est fixée au 10 Octobre 2026.

- LYSTRIENNE S. 1 - BSO FOOTBALL 1 / Match n°79555528 du 19/09

Demande de report acceptée. La date de la rencontre est fixée au Mercredi 21 octobre 2026.

B. Compétition Seniors

1. Report des rencontres

La commission prend les décisions suivantes pour les compétitions seniors

DEPARTEMENTALE 3

- FC BAVENTAI 1 - FC SUD OUEST CAEN 2 / Match n°56513168 du 22/11

La demande de report est acceptée. La commission fixe la date au 15 novembre.

DEPARTEMENTALE 4

- DOZULE FC 2 - AS MORTEAUX FRESNE 1 / Match n°78839235 du 04/10

Le report est refusé car le motif n'est pas valable.

Coupes seniors

La commission a fixé les dates des premiers tours des coupes organisées par le District

	Tour préliminaire	Tour 1	Tour 2	Tour 3
Coupe Intersport		26 et 27 /09	12 et 13 /12	
Coupe Départementale	14 et 15 /11			
Coupe Calvados		26 et 27 /09	14 et 15 /11	12 et 13 /12

Le tirage des premiers tours des coupes Intersport et Calvados en annexe.

*Les décisions de la commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le délai de 7 jours suivant sa notification sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.
Aucune demande d'appel concernant la date de fixation des rencontres ne saurait être acceptée par la commission d'Appel*

Le Président de séance,
O. DELILLE



Le Secrétaire de séance,
D. FLEURY

